



REHAUSSE ECHAFAUDAGE ROULANT ALUPLIANT

Référence : **P405207**

DESCRIPTION

La réhausse pour échafaudage roulant Alupliant est spécialement conçue pour augmenter la hauteur de travail de l'échafaudage ALTER PRO PLIANT (code 435703) de 2 mètres supplémentaires, permettant ainsi d'atteindre une hauteur de travail totale jusqu'à 7 m en toute sécurité.

Destinée à un usage professionnel régulier, cette réhausse est intégralement fabriquée en France et conforme à la norme NF EN 1004-1, garantissant fiabilité, stabilité et conformité réglementaire sur chantier. Sa structure en aluminium assure un excellent compromis entre robustesse, légèreté et durabilité.

La stabilité de l'ensemble est renforcée par 4 grands étayages réglables et rabattables, permettant une adaptation parfaite aux différentes configurations de chantier, avec rallonges rentrées ou déployées. Le plancher bois, équipé de plinthes de sécurité, se pose directement sur les barreaux pour une installation rapide et sans outils.

Le système de pliage par le milieu facilite le transport et le stockage, tandis que les 4 roues pivotantes avec freins de l'échafaudage assurent un déplacement fluide et sécurisé sur le chantier.

Avantages clés :

- Augmente la hauteur de travail de l'échafaudage de 2 m
- Hauteur de travail finale jusqu'à 7 m
- Compatible uniquement avec ALTER PRO PLIANT (code 435703)
- Plancher avec plinthes de sécurité
- 4 étayages réglables et rabattables pour une stabilité optimale
- Montage rapide sans outils
- Système pliant pour transport et stockage facilités
- Fabrication française
- Conforme NF EN 1004-1

Contenu du colis :

- 2 échelles en aluminium à tubes ronds
- 1 plancher bois avec plinthes
- 4 lisses en aluminium
- 2 diagonales en aluminium

Données techniques :

- **Augmentation hauteur plancher : + 2,00 m**
- **Hauteur de travail max avec échafaudage : 7,00 m**
- **Charge maximale plancher : 150 kg**
- **Charge maximale échafaudage (7 m) : 300 kg**
- **Matériau : Aluminium**
- **Usage : Professionnel régulier**
- **Norme : NF EN 1004-1**